

*La vie du Parti*

# Résolutions des commissions du Congrès

## Sur « Tribune Socialiste »

Le II<sup>e</sup> Congrès national du P.S.U., sur le rapport de sa Commission Presse, donne quitus à l'administration de « Tribune Socialiste » et la félicite pour le travail accompli.

Le Congrès fixe à « Tribune Socialiste » les objectifs suivants :

**I. — Formule du journal :** « Tribune Socialiste », hebdomadaire du Parti, doit être placé sous le contrôle politique collectif du bureau national et non sous la seule responsabilité de celui de ses membres chargé de la direction politique du journal.

Dire que « T.S. » est l'hebdomadaire du Parti ne signifie pas qu'il est l'expression de sa seule majorité. Bien au contraire, tous les courants du Parti doivent s'y exprimer. Mais il est clairement entendu que « Tribune » n'est pas une annexe du « Courrier du P.S.U. » et que les Tribunes libres qui devront être instituées, comme les articles d'opinion personnelle, doivent être conçus en fonction de tous les lecteurs du journal, membres du Parti ou non.

Notre hebdomadaire, conçu comme journal de masse, doit contribuer à armer politiquement tous nos camarades, à partir des faits de l'actualité politique et sociale, présentés sous la forme la plus simple et la plus concrète. Les débats idéologiques, très souhaitables doivent être conçus dans le même esprit.

En même temps, il est indispensable que les moyens d'information propres du journal deviennent beaucoup plus importants.

Le Parti doit jouer rôle décisif sur ce plan. Un réseau de correspondants doit être installé dans toutes les fédérations, afin qu'à chaque moment la rédaction soit en mesure d'exploiter les informations venues de nos militants. La rédaction de « Tribune Socialiste » associera tout le Parti à son travail, en multipliant les enquêtes avec l'aide des militants de nos fédérations. Toute expérience dans ce sens doit être encouragée.

**II. — Diffusion :** La diffusion de « Tribune Socialiste » est l'affaire de tous les militants du

Parti et non de quelques militants à part, particulièrement dévoués. Aucune progression sérieuse de la diffusion du journal n'est possible si cet état de choses, trop fréquent, continuait.

Cela veut dire que : chaque fédération et chaque section doivent avoir leur responsable presse ; la diffusion du journal, son contrôle, ses résultats doivent devenir une préoccupation essentielle de tous les militants à tous les niveaux du Parti ; les règlements doivent être faits avec d'autant plus de célérité que la trésorerie de « Tribune Socialiste » est actuellement en difficulté.

**Pour 1963, l'objectif fixé est de un exemplaire par adhérent au Parti. Cet objectif est réalisable dans les trois mois. C'est une affaire de décision et d'application de tout le Parti.**

Le Congrès approuve la proposition de l'administration du journal de lancer une tombola nationale au bénéfice de « Tribune Socialiste ». Il appelle toutes les fédérations à en faire un très grand succès en prenant toutes les dispositions nécessaires.

Adopté à l'unanimité moins une attention.  
Toutes précisions relatives à la tombola seront envoyées dans une circulaire ultérieure.

## Sur l'action locale et municipale

1. — A tous ses échelons, le P.S.U. doit considérer l'action locale et municipale comme prioritaire et permanente.

L'action sur la base des problèmes concrets de la vie quotidienne doit permettre de développer notre implantation, de coordonner les efforts de militants engagés dans les divers secteurs de la vie communale en leur donnant une perspective politique de Front socialiste.

2. — En conséquence, pour donner toute l'impulsion nécessaire à cette action, les directions fédérales et locales devront comprendre des responsables chargés d'animer les commissions locales et municipales. Le P.S.U. devra confier cette responsabilité à l'un de ses membres, entouré

d'une commission permanente, qui travaillera en liaison avec les commissions fédérales correspondantes. Cette commission nationale sera dotée de tous les moyens matériels et financiers nécessaires à son action.

3. — Les structures de sections devront être adaptées aux réalités locales. En particulier dans les grandes agglomérations, il est indispensable de tendre à la constitution de groupes spécialisés et de quartiers. Les fédérations devront désigner des commissions chargées de l'étude socio-économique de leur région en vue de leur constitution ultérieure sur la base de ces ensembles socio-économiques.

Dès maintenant, une coordination permanente des fédérations sur le plan régional est, par ailleurs, nécessaire pour engager des campagnes communes à ce niveau.

4. — Avis favorable est donné sur les lignes générales du rapport présenté par le camarade R. Beaunez sur la préparation à long terme des élections municipales.

## Sur l'action dans les entreprises

Le Congrès national, réuni les 25, 26 et 27 janvier 1963, à Alfortville,

— considère que l'effort du parti en direction de l'action dans les secteurs économiques et sociaux et notamment dans les entreprises, doit être considéré comme prioritaire.

En conséquence, il décide :

— La commission « d'organisation du travail dans les entreprises », dirigée par un membre du B.N., est un des organes fondamentaux du C.P.N. Elle se réunit dans le cadre de celui-ci. Elle travaille en liaison avec l'organe à l'échelon fédéral.

Cette commission doit prendre les mesures d'organisation et de coordination nécessaires pour permettre la progression du parti dans le domaine économique et social par la création de commissions régionales ou de branches. Avec l'accord des fédérations, elle intervient directement dans les secteurs qu'elle estime importants et qui échapperaient aux possibilités des directions fédérales.

Elle doit avoir la latitude de mettre au point des formes organisationnelles adaptées aux diverses situations rencontrées.

— Le congrès souhaite que le développement de réseaux de correspondants de T.S. lui permette de publier les informations concernant l'action, menée dans ce secteur.

T.S. devra également s'efforcer de vulgariser les grands problèmes nationaux et régionaux posés aux syndicalistes et au parti et les expériences locales qui ont valeur d'exemples.

— Le congrès souhaite le développement des bulletins d'entreprise et de branches d'industrie. Il décide, d'autre part, une transformation du « Courrier du P.S.U. », de telle façon que — à partir de nos expériences — il devienne l'organe de discussion et d'élaboration politique du parti. Un rapport sur la conférence nationale « Entreprises » amorcera le débat dans ce domaine.

— Le congrès souhaite également l'organisation de nouvelles conférences nationales ou régionales concernant les problèmes particuliers des différents secteurs ou branches d'industrie (entreprises nationalisées, métallurgie, chimie, etc.) et des problèmes généraux tels que ceux des accords d'entreprise, de planification démocratique, etc. Un rapport d'activité sera présenté au prochain congrès.

— Le congrès mandate le C.P.N. pour prévoir dans le cadre du B.N. tout l'équipement matériel et financier (permanent, local, budget) sous réserve du vote dans les trois mois du statut du permanent.

La commission nationale d'Entreprises publiera un bulletin qui, par ses suggestions, ses informations, ses études, aidera les militants dans leur travail d'implantation dans les usines et les corporations.

## Sur l'action pour le désarmement et la paix

LE PARTI,

— constatant la nécessité d'une action plus énergique contre les armements nucléaires, et d'abord contre la force de frappe gaulliste et l'urgence d'une lutte générale pour le désarmement et la paix ;

— estimant qu'il faut développer rapidement en France une grande organisation indépendante des blocs, qui luttera pour ces objectifs en liaison étroite avec les autres organisations nationales et internationales du même type, et collaborera également avec toutes les forces travaillant pour le désarmement et la paix ;

INVITE ses fédérations et ses sections et, individuellement, ses militants, à effectuer rapidement des premiers sondages en vue de la création d'une telle organisation à l'échelon qui est le leur, et à en rendre compte aussitôt au bureau du parti.